



Le 20 septembre 2016

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 28 septembre 2016 à 20h en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 13 juillet 2016.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de SEM.
5. Approbation de la convention de transfert des emprunts liés budget annexe eau potable à Saint Etienne Métropole
6. Modification du tableau des effectifs.
7. Désignation d'un nouveau conseiller délégué aux associations
8. Modification du tableau des indemnités des élus
9. Décision modificative n°2 du budget principal.
10. Approbation des conventions de mise à disposition de personnels auprès de l'association « Centre social et culturel Passerelle » de Saint-Paul-en-Jarez au titre de l'année scolaire 2016-2017.
11. Approbation de la modification du règlement de fonctionnement du jardin d'enfants
12. Approbation de la modification du règlement du cimetière
13. Questions diverses :

Le Maire,
Pascal MAJONCHI